



Élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord

Consultation par MRC sur le diagnostic

Compte rendu de la consultation de la MRC de Caniapiscau
Fermont
26 octobre 2000

TABLE DES MATIÈRES

Compte rendu

Annexe A : Sommaire des interventions

Annexe B : Liste des personnes présentes

Annexe C : Liste des documents déposés

Annexe D : Liste des communiqués de presse

Afin de faciliter l'analyse des enjeux soulevés, ce compte rendu les présente sans identifier les individus les ayant abordés. L'ordre dans lequel ils sont présentés ne réfère à aucun ordre particulier ni à aucune organisation visant à les prioriser les uns par rapport aux autres.

L'annexe A « Sommaire des interventions » constitue une transcription de chaque intervention dans l'ordre où elles ont été faites et en identifiant les intervenants.

Synthèse des enjeux soulevés

1) L'amélioration de la condition de la route 389 : la priorité des priorités

1.1 Un lien interprovincial

La reconnaissance de la route 389 comme lien interprovincial est nécessaire afin qu'elle bénéficie de subventions provenant des deux paliers de gouvernement. Le fait qu'elle desserve les communautés du Labrador doit être pris en considération dans l'analyse. L'arrimage entre les municipalités québécoises et labradoriennes, le gouvernement du Québec et le gouvernement de Terre-Neuve devra se faire afin de coordonner les efforts de tous.

1.2 Télécommunication

L'absence d'un réseau de télécommunication efficace aux abords de la route 389 représente une carence importante qui, en cas d'urgence, pourrait avoir des conséquences graves.

1.3 Le pavage vs la relocalisation

Il est essentiel de trouver le juste milieu entre la protection de l'infrastructure existante et la relocalisation des tronçons les plus problématiques.

1.4 Tourisme

Les résidents de la MRC de Caniapiscau entendent favoriser le développement du tourisme au cours des prochaines années. L'amélioration de la route 389 et le maintien du lien ferroviaire y sont essentiels.

2) Schefferville, une localité isolée devant faire l'objet d'une attention spéciale

Schefferville, compte tenu de son isolement, devrait faire l'objet d'une attention spéciale. Les liens aérien et ferroviaire sont primordiaux.

3) Le pont sur le Saguenay et la bretelle SM-3–Relais Gabriel : pas des priorités

Aux yeux de la population de la MRC de Caniapiscau, ces deux dossiers ne constituent pas des priorités. Avant d'investir dans la construction d'une nouvelle route (la bretelle), la réfection de la route 389 doit être complétée.

4) Transport aérien et transport ferroviaire des personnes : la vigilance est de mise

Ces deux modes de transport de personnes sont vitaux et doivent être maintenus à tout prix au cours des prochaines années, en insistant sur l'amélioration du service et de la tarification.

Annexe A
Sommaire des interventions

Mot de bienvenue

M. Louis Darackian, agent de développement au Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRDCN), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Il présente rapidement l'ordre du jour et invite le directeur régional du ministère des Transports du Québec à dire quelques mots.

M. Claude Tremblay souhaite la bienvenue à l'assistance. Il explique que, dans le cadre du processus d'élaboration du Plan de transport de la Côte-Nord, le ministère des Transports rencontrera tour à tour les résidants de chaque MRC de la Côte-Nord et du territoire de la Basse-Côte-Nord afin d'obtenir leur avis sur la situation des transports dans la région. Il s'agit d'une première tournée de consultation. Les commentaires et les avis exprimés lors de cette tournée alimenteront la rédaction d'une proposition de plan de transport devant être déposée au printemps 2001. Il rappelle que le Plan de transport de la Côte-Nord deviendra l'un des outils permettant d'orienter les actions futures du Ministère. Les représentants du MTQ n'entendent pas débattre de problématiques particulières, mais désirent plutôt que la discussion porte sur les grands enjeux liés au développement des systèmes de transport sur la Côte-Nord.

M. Tremblay rappelle que la MRC de Caniapiscau avait été la seule MRC visitée lors de la première tournée de consultation avortée en 1999. D'ailleurs, les constats issus de cette première rencontre ont été intégrés à la présentation.

M. Claude Tremblay invite M. Marc Larin à faire une présentation qui résume les éléments contenus dans le document « *Vision des transports* ».

Présentation du ministère des Transports du Québec

En guise d'introduction, M. Marc Larin souligne que trois plans de transport ont déjà été déposés ailleurs au Québec (Outaouais, Québec et Montréal).

(Une copie papier de la présentation audiovisuelle a été remise aux personnes présentes. Elle ne sera donc pas incluse au compte rendu. Cependant, ce document est disponible sur demande.)

Pause (15 minutes)

Échanges et discussions

M. Normand Duguay souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence. Il espère que l'exercice de consultation permettra de développer une véritable collaboration entre le ministère des Transports et le milieu. Il mentionne aussi que le Ministère est un gros joueur sur la Côte-Nord et qu'il doit être partie prenante du développement du territoire.

M. Robin Bélanger commente les propositions d'axes d'interventions qui avaient été soulevées lors de la consultation qui a eu lieu au mois d'avril 1999 à Fermont :

- 1) Le projet de route vers Kuujuaq est chose du passé.
- 2) On voit très peu de choses pour Schefferville. Compte tenu de son isolement, cette municipalité devrait faire l'objet d'une plus grande attention.
- 3) La situation de la route 389 est préoccupante, et ce, sur un tronçon beaucoup plus long que celui identifié dans le document de consultation (Fire Lake à Mont-Wright). C'est tout le segment qui va des monts Groulx à Fermont qui devrait faire l'objet d'une attention spéciale.
- 4) En matière de transport aérien, la situation n'est pas précaire, mais on doit être vigilant.
- 5) L'implication de partenaires (Hydro-Québec ou autres) dans le financement de la réfection de la route ne doit pas retarder les travaux. Le ministère des Transports reste maître d'œuvre et doit assumer ses responsabilités.
- 6) La bretelle reliant SM-3 à Relais Gabriel ne constitue pas une priorité pour les gens de Caniapiscau.
- 7) La construction d'un pont sur le Saguenay ne constitue pas une priorité pour les gens de Caniapiscau.

M^{me} Louise Champagne réitère que la bretelle SM-3–Relais Gabriel n'est pas une priorité. D'ailleurs, personne de la MRC ne siège sur le comité de mise en valeur du haut Sainte-Marguerite. Lorsqu'on devra choisir entre la bretelle et l'amélioration de la route 389, les gens de Caniapiscau privilégieront cette option. Elle veut aussi savoir si la relocalisation de la route 389 est envisagée pour certains segments.

M. Claude Tremblay mentionne qu'année après année, les montants attribués à l'amélioration des infrastructures font l'objet d'une programmation qui doit tenir compte de l'ensemble des priorités. Déjà, le Ministère a annoncé des investissements de 6 M\$ au cours des deux prochaines années. Sur l'ensemble de la route 389, en tenant compte des débits de circulation, la partie sud présente des portions qui nécessitent des interventions beaucoup plus urgentes.

M. Normand Duguay désire que le Plan de transport de la Côte-Nord fasse état des besoins de la région. Il ne devrait pas y avoir de priorisation à ce stade-ci.

M^{me} Suzie Veilleux mentionne qu'en matière de tourisme, la région de Fermont ne dispose d'à peu près pas de budget promotionnel et qu'elle a pourtant connu une hausse en 2000. On essaie de créer un circuit train-autobus. Malheureusement, le mauvais état de certaines portions de la route 389 laisse une mauvaise impression chez bien des touristes.

M^{me} Louisette Champagne évoque le projet Manic-Titans, un projet visant la mise en valeur touristique de la route 389 (Manic-Cinq, attraits naturels, histoire de Gagnonville, etc.). À cet effet, une étude de 32 000 \$ est en cours de réalisation.

M. Robin Bélanger soutient que, lors de la consultation de 1999, les représentants du MTQ parlaient d'investissements potentiels de 150 M\$. Il veut savoir si ce chiffre tient encore et si on considère toujours que le gouvernement fédéral versera l'équivalent de ce montant au moment du dépôt du plan de transport.

M. Claude Tremblay rappelle que les représentants du MTQ ne sont pas là pour déposer le plan de transport. Les annonces seront faites en temps opportun.

M. Robin Bélanger estime que c'est en déposant un argumentaire solide que les représentants de la MRC et de la région pourront le mieux aider la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports à défendre les dossiers à Québec. Il remet au directeur du MTQ une copie du dossier des échanges avec les représentants de Terre-Neuve quant aux travaux à effectuer sur la route 389. Il souligne l'importance des dommages causés chaque année aux véhicules qui circulent sur la route 389.

M. Vignola, qui a participé à la construction du tronçon allant de Fire Lake à Mont-Wright, signale que cette route avait été construite pour des véhicules hors route. Il lui apparaît inconcevable que cette portion de la route 389 n'ait pas encore été relocalisée. Il avance aussi qu'un des problèmes majeurs liés à la circulation sur la route 389 est l'absence d'un réseau de télécommunication adéquat. M. Vignola indique que les équipements étaient là, mais qu'ils ont été enlevés au cours des dernières années. L'aménagement du potentiel hydroélectrique des chutes Churchill devrait générer une augmentation de l'achalandage. Il se demande si l'infrastructure est prête à accueillir cette augmentation.

M. Normand Duguay affirme qu'il faut interpellier les ministères concernés par ce problème et leur signifier que c'est prioritaire. Pour ce qui est de la route 389, il soutient que M. Jacques Brassard, alors ministre des Transports du Québec, avait interpellé son homologue fédéral il y a quelques années. Il s'était fait répondre que lorsque les finances du Canada seraient de nouveau bonnes, le projet pourrait aller de l'avant, mais qu'aujourd'hui, M. Collenette semble avoir oublié ses engagements. M. Duguay désire que le fédéral soit interpellé sur trois projets vitaux pour le développement de la Côte-Nord : le pont sur le Saguenay, le prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord et l'amélioration de la route 389. Il rappelle que Terre-Neuve a reçu 331 M\$ lorsque le fédéral a cessé d'assurer la desserte des communautés du Labrador. Il faut donc aller chercher notre part et insister sur les trois projets.

M. Robin Bélanger aborde le contournement de la ville de Fermont dans l'éventualité où le projet de détournement des rivières Carheil et aux Pékans serait réalisé par Hydro-Québec. Puisqu'une partie de la route 389 serait relocalisée, il souhaite que le tout se fasse afin d'avoir un impact minime sur les résidents, tant au niveau de la sécurité qu'au niveau du bruit.

M^{me} Louise Champagne souligne que la route 389 ne dessert pas uniquement les 3 700 résidents de Fermont, mais également les communautés du Labrador. Elle estime qu'environ 30 000 personnes dépendent de ce lien routier. Avec une route adaptée, une bonne partie du transport relié au projet de mine à Voisey's Bay pourrait se faire par voie terrestre.

M. Jean-Claude Thibodeau trouve inconcevable qu'on discute encore du tronçon Fire Lake–Fermont alors que celui-ci n'aurait jamais dû exister. Il souligne le caractère dangereux de l'intersection entre la route 389 et la route menant à Fermont. Il n'accepte pas que le téléphone cellulaire ne fonctionne pas à Fermont.

M. Claude Tremblay lui rappelle que la téléphonie n'entre pas dans la mission du MTQ. Cependant, l'implantation d'un réseau de télécommunication adéquat afin de garantir la sécurité des usagers de la route 389 doit être étudiée. Le cellulaire pourrait être étudié parmi d'autres options.

M. Jean-Claude Thibodeau se demande comment il se fait qu'un an après sa construction la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan ait été pavée, alors que les gens de Fermont attendent encore le pavage de la route 389. Il revient sur le projet de route vers Kuujuaq et souligne que ce projet bénéficierait à tous.

M^{me} Louise Champagne désire plus de précisions sur la notion de route «389 et achat local» identifiée dans la présentation du MTQ.

M. Luc Bourassa indique que ces informations sont tirées du plan stratégique du CRD et qu'il s'agit de deux notions différentes : l'amélioration de la route 389 et la problématique des achats réalisés par les Fermontois à l'extérieur de la région.

M. Éric Cyr réitère l'importance du marché labradorien pour l'économie québécoise.

M. Claude Tremblay explique que l'argumentaire qui permettrait de faire avancer le dossier de la route 389 devrait s'appuyer sur les économies potentielles puisque le débit est peu important.

M. Jean-Claude Thibodeau avance que le débit n'est pas très élevé en Minganie non plus.

M. Claude Tremblay rappelle que le Plan de transport de la Côte-Nord ne sera pas déposé ce soir et que les représentants du Ministère sont là pour écouter les préoccupations des gens de Caniapiscau.

M^{me} Suzie Veilleux soutient que les infrastructures de transport doivent nécessairement soutenir les efforts de développement. Le développement touristique de Fermont passe donc par l'amélioration de la route 389. Elle cite l'exemple du tourisme en Alaska et la présence de l'autoroute Trans-Alaska dont l'entretien pour sa partie canadienne doit certainement être de qualité compte tenu de l'achalandage.

M. Normand Duguay informe les personnes présentes qu'en collaboration avec son collègue de Saguenay, M. Gabriel-Yvan Gagnon, ils ont déjà amorcé des représentations pour assurer la pose de traitement de surface sur la route 389. Il voudrait cependant savoir si les gens favorisent une option à court terme; la protection de l'infrastructure existante, ou des actions à long terme; la relocalisation de certaines portions.

M. Thibodeau affirme que la route est dangereuse sur l'essentiel de sa longueur. De grosses corrections sont nécessaires avant le pavage.

M^{me} Suzie Veilleux signale le problème de la poussière.

M. Robin Bélanger désire obtenir plus d'informations sur le traitement de surface. Il mentionne aussi que c'est la sécurité qui doit être privilégiée. Il faut cependant trouver le juste milieu entre des travaux d'envergure, des correctifs mineurs ou de moyenne importance et un entretien courant de qualité.

M. Claude Tremblay explique la différence entre le pavage traditionnel (asphalte) et le traitement de surface. Il mentionne aussi que les propos tenus par l'assemblée semblent indiquer que les corrections à la route doivent être une priorité par rapport au pavage de portions de route qui sont peu adaptées aux besoins.

M. Alain Villeneuve constate que les gens de la MRC ont souvent l'impression que le ministère des Transports du Québec ne dépense pas d'argent sur la route 389. Ils disent souvent avec ironie que « leurs impôts font du chemin... ailleurs ! »

M. Robin Bélanger souligne à quel point les travaux réalisés par le MTQ au cours des derniers mois ont été appréciés. À cet effet, il mentionne que les gens ne désirent pas nécessairement voir tous les travaux être réalisés au cours des quelques prochaines années, mais qu'au moins, en en faisant un peu chaque année, le Ministère leur montre qu'il s'occupe d'eux.

M. Alain Villeneuve demande où vont être investis les 6 M\$ sur deux ans annoncés en mai dernier. Il a peur que la partie sud de la route 389 soit encore favorisée.

M. Claude Tremblay précise que l'argent sera investi là où la situation est prioritaire et, qu'effectivement, la partie sud de la route 389 présente des débits plus importants et que c'est dans cette portion que la configuration y est la plus problématique.

M^{me} Sophie Thibodeau s'interroge sur la qualité de l'entretien apporté à la route 389. Elle a noté la présence considérable de végétation dans l'emprise de la route, une situation qu'elle ne voit nulle part ailleurs au Québec.

M. Cyr insiste sur l'importance de la route pour tous les aspects du développement de la MRC.

M. Thibodeau insiste sur la sécurité déficiente de la route et comprend mal que les trains routiers soient autorisés à y circuler. Il fait part de quelques expériences où la rencontre de camions lourds lui a fait particulièrement peur.

M. Normand Duguay remercie tout le monde et indique qu'une fois les consultations terminées, le travail politique débutera.

M. Claude Tremblay remercie les personnes présentes et indique que les commentaires recueillis permettront de parfaire la vision des transports qui servira de base à l'élaboration de la proposition du Plan de transport de la Côte-Nord. Il rappelle que ce document sera soumis à une consultation régionale unique où sera invité un groupe de personnes représentatives du milieu nord-côtier. Les représentants seront identifiés en concertation avec le Conseil régional de développement de la Côte-Nord.

Annexe B
Liste des personnes présentes

[illegible]

Annexe C
Liste des documents déposés

Ces documents sont disponibles sur demande.

Organisme, individu	Titre du document
MRC de Caniapiscau	Correspondances diverses avec les autorités de Terre-Neuve et du Labrador
Résumé	
Au cours des dernières années, divers échanges entre la MRC de Caniapiscau et les autorités de Terre-Neuve et du Labrador ont eu lieu. Ces documents font notamment état de la reconnaissance de la route 389 comme lien interprovincial.	

Annexe D

Liste des communiqués de presse

Ces documents sont disponibles sur demande.

No	Date	Titre
<i>PT-0001</i>	<i>11 octobre 2000</i>	<i>La consultation va de l'avant</i>
<i>PT-0002</i>	<i>18 octobre 2000</i>	<i>La population de la MRC de Minganie sera consultée le 23 octobre 2000</i>
<i>PT-0003</i>	<i>18 octobre 2000</i>	<i>La population de la MRC de Caniapiscau sera consultée le 26 octobre 2000</i>
<i>PT-0004</i>	<i>25 octobre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Minganie</i>
<i>PT-0005</i>	<i>27 octobre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Caniapiscau</i>
<i>PT-0006</i>	<i>1^{er} novembre 2000</i>	<i>La population de la MRC de La Haute-Côte-Nord sera consultée le 6 novembre 2000</i>
<i>PT-0007</i>	<i>7 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de La Haute-Côte-Nord</i>
<i>PT-0008</i>	<i>15 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Sept-Rivières</i>
<i>PT-0009</i>	<i>17 novembre 2000</i>	<i>Bilan de la consultation dans la MRC de Manicouagan</i>
<i>PT-0101</i>	<i>31 janvier 2001</i>	<i>Bilan de la consultation sur la Basse-Côte-Nord</i>